REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO--

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DU TRAVALL

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL

du 15/11/77 ECRET No 77/581/MJT/DGT/DCGPCE

portant reclassement et nomination de Madame GALIBA née SINGHA Firmine.

=-=-00000-=-=-

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILI-TAIRE DU PARTI PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT MINISTRE DU PLAN

ISAS:

(/u l'Acte fondamental du 5 Avril 1977;

(/u la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonotionnaires;

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement

sur la solde des fonctionnaires;

(/u le Décret 71/247/MJT/DGT/DELC du 26 Juillet 1971 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A, des SAF en ce qui concerne les Contributions Directes l'Enregistrement et le Trésor abrogeant et remplaçant les dispositions des Articles 7,9,10,13, 15,16,21 et 22 du décret 62/426 du 29/12/1962;

(/u le Décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des

rémunérations des fonctionnaires;

(/u le Décret 59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les conditions d'intégration dans les cadres des catégories B,C,D et E des fonctionnaires;

(/u le Décret 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérar-

chisation des diverses catégories des cadres;

(/u le Décret 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créees par la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;

(/u le Décret 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règlementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière ot reclassements;

(/u le Décret 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant les dispositions du décret 62/196/FP- du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indicaires des fonctionnaires;

(/u l'Acte n° 001 du 3 Avril 1977 structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre Chef du Gouvernement Ministre du Plan;

(/u le Décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des membres du Conseil des Ministres;

(/u la lettre n° 2232/SP du 12/8/1977

//u l'Arrêté n° 6078/MJT/DGT/DCGPCE du 8/8/1977 portant promotion des fonctionnaires des cadres des catégories A II et B des SAF (Travail et Administration Générale) avancement 1977;

(/u la lettre nº 1767/PM du 21 juillet 1976 du Directeur du Cahinet du Fremier Ministre relative au reclassement des agents des SAF titulaires de la licence.

C.F.:

.../...

DECRETE:

ARTICLE 1º: En application des dispositions du décret nº 71/247 du 26/7/71 susvisé, Madame GALIBA née SINGHA Firmine Agent Spéciale Principale de 3º échelon, des cadres de la catégorie B, hiérarchie II des SAF, titulaire de la Licence en Droit démivrée par l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville, en service à la Trésorerie Générale à Brazzaville, est reclassée à la catégorie A, hiérarchie I et nommée Inspectrice du Trésor de 1er échelon indice 830 ACC = néant

ARTICLE 2°:- Le présent Bérêt qui prendra effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté à compter de la date de sa signature, sera enregas-tré publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Prémier Ministre Chef du Gouvernement Ministre du Plan;

Brazzaville, Le 15 NOVELDE 1977

Le Ministre de la Justice et du Travail,

Alphonse MOUISSOU POUATI.

COLONEL/ Louis SYLVAIN GOMA .-

AMPLIATIONS:-
-JORPC1
-DGT/DCGPCE3
-D.F3
-C.F2
-TRESORERIE N3
-DOSSIER4 //
-INTERESSEE1
-DOSSIER4 -INTERESSEE1 -SGCM/BC3

Le Ministre des Finances,

E WA

HENRI LOPES .-